

# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

# DOSSIER DE CANDIDATURE

**CONCERNANT LE DIPLÔME DE DESIGNER TEXTILE DÉLIVRÉ PAR  
L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE CRÉATION INDUSTRIELLE  
(MINISTÈRE DE LA CULTURE ET MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE)**



## SOMMAIRE

<b>INFORMATIONS LIMINAIRES</b>	<b>PAGE 4</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	<b>PAGE 8</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	<b>PAGE 19</b>

POUR ACCÉDER À LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE, VOUS DEVEZ REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES :

### - Justifier de trois années d'activité avec :

- Soit la justification de tout ou partie de ces trois ans par une activité professionnelle :
  - en tant que salarié (certificats de travail ou contrats de travail, bulletins de salaire, relevés annuels délivrés par la caisse des congés spectacles)
  - ou non salarié (déclaration fiscale 2035 et son annexe, ou déclaration 2342 pour chaque année considérée, déclaration d'existence URSSAF, déclaration à l'AGESSA, au régime des auteurs à la Maison des artistes, extrait Kbis -pour les activités commerciales-, extrait D1 -pour les activités artisanales-).Les mentions de début et de fin d'activité devront apparaître sur le document.
- Soit la justification de tout ou partie de ces trois ans par une expérience en tant que bénévole : attestation du président ou de toute autre personne ayant reçu mandat à cet effet (secteur associatif) ou d'une autorité compétente (service public). Cette attestation est accompagnée d'un document validé démocratiquement (Procès verbal de Conseil d'administration ou Assemblée générale, etc.) ou décision du conseil municipal ou autre commission pour le service public. Cette attestation devra faire apparaître la date de début et de fin de l'activité, la période d'activité sur l'année et la durée moyenne hebdomadaire.

L'exercice bénévole correspond à l'activité d'une personne qui s'engage librement pour mener en direction d'autrui une activité non salariée, en dehors de son activité professionnelle ou familiale, dans le champ d'une association déclarée ou d'un service public. Peut être considérée comme l'exercice bénévole d'une activité, la pratique amateur d'un art lorsqu'elle correspond à la situation décrite ci-dessus. En conséquence, ne seront pas prises en compte dans le calcul de la durée de l'activité considérée pour juger de la recevabilité de la demande, les activités correspondant à la pratique amateur d'un art exercée à titre personnel ou dans un cadre familial.

Dans ce cas, vous présentez tous documents (attestations, catalogues, articles de presse...) témoignant de cette expérience.

En résumé, vous devez attester d'une durée d'activité minimum de 36 mois cumulés (Equivalent Temps Plein) mais qui peuvent ne pas être consécutifs.

**- Demander une validation des acquis de l'expérience correspondant en tout ou partie à des connaissances ou aptitudes exigées pour l'obtention du diplôme de Designer Textile délivré par l'ENSCI (École nationale supérieure de création industrielle).**

### - Droits d'inscription

- Les droits d'inscription à la validation des acquis de l'expérience sont fixés à 780 €.
- Le candidat doit acquitter 80 € lorsqu'il dépose sa candidature (analyse de recevabilité).
- Si la candidature est déclarée recevable, le candidat acquitte 700 € couvrant les frais

de procédure (coûts administratifs, frais de jury et suivi des prescriptions).

- Dans le cas où il est attesté que le candidat n'est pas en situation de bénéficier d'un financement par un tiers (entreprise, organisme, collectivité territoriale), le directeur applique un tarif réduit s'élevant à 350 €, en sus des 80 € versés pour l'analyse de recevabilité.

- L'établissement peut proposer au candidat une prestation d'accompagnement (assistance méthodologique à la préparation et à la communication de la soutenance du diplôme) s'élevant à 450 € et concernant la seconde phase de la procédure, après la recevabilité prononcée.

### **- Nombre de demandes de validation des acquis de l'expérience**

Selon les termes du décret du 26 avril 2002, un candidat ne peut déposer qu'une seule demande pendant la même année civile et dans le cadre réglementaire de l'Ensci, ce même candidat ne peut postuler plus de deux fois pour le diplôme par la validation des acquis de l'expérience.

### **- Calendrier de la procédure de validation**

La demande de validation est à adresser au responsable du département Design Textile de l'ENSCI.

**Date limite de dépôt des dossiers : voir sur le site.**

Le dossier de candidature complet à joindre est composé de deux parties.

Il est destiné à évaluer la recevabilité de la demande.

La commission de recevabilité statue dans un délai maximum de 1 mois après le dépôt du dossier. Si le dossier du candidat est déclaré recevable, vous serez informés de la date de l'épreuve de validation.

La commission ne prend en compte que les dossiers qui comportent l'ensemble des pièces requises, notamment les justificatifs que les candidats sont tenus de présenter à l'appui de leur demande.

### **- Commission de recevabilité**

Pour cette première partie de demande de validation des acquis de l'expérience, la commission fonde sa décision sur l'examen du dossier dans sa globalité, tant en termes de durée de l'expérience acquise dans l'exercice d'activités (salariées, non salariées ou bénévoles) qui est de trois ans au minimum, que de rapport direct de ces activités avec le diplôme de « Designer Textile ».

La commission est présidée par le directeur de l'ENSCI ou son représentant (le responsable du Département Design Textile) et constituée des enseignants du Département Design Textile :

- le responsable du Département Design Textile,
- un responsable pédagogique du suivi des élèves,
- un enseignant de cours théoriques,
- un enseignant de projets.

Le quorum est fixé à quatre membres. La décision de recevabilité ou de non-recevabilité prise par la commission est notifiée au candidat par le Directeur de l'ENSCI, sans procédure d'appel.

## - Déroulement de la soutenance de la candidature

La seconde partie correspond à la soutenance devant un jury. Celle-ci se décompose en trois temps d'une durée totale d'environ deux heures.

### 1er temps :

- présentation personnelle du candidat,
- soutenance orale des raisons et motivations du candidat à briguer le diplôme de « Designer Textile » basé sur la Validation des Acquis de l'Expérience,
- questions du jury relatives à cette présentation et aux informations communiquées dans le dossier en termes d'expériences professionnelles. (durée 30 minutes)

### 2ème temps :

- présentation orale et visuelle d'une sélection de projets (entre 3 et 5 maximum) choisis par le candidat dans ceux communiqués dans le dossier de recevabilité (1ère partie du dossier) (durée 40 minutes)
- à la suite de la présentation, questions du jury et réponse du candidat. (durée 20 minutes)

La présentation des projets choisis pourra se faire de deux manières, au choix du candidat :

- une présentation sur panneaux, avec documents graphiques, maquettes et/ou prototypes textiles. Communication visuelle lisible et visible par les membres du jury, panneaux installés et présentés en salle de jury par le candidat.
- ou, présentation audiovisuelle pour un format écran équivalent au format A0 (écran et projecteur fournis par l'école). Présentation pilotée par le candidat à partir de son propre ordinateur.

### 3ème temps :

- délibération et décision du jury (durée 20 minutes, plus 10 minutes)

Cette décision peut prendre trois formes :

1- L'attribution du diplôme de « Designer Textile ».

2- La validation partielle des acquis : dans ce cas, le jury précise au candidat la nature des connaissances ou savoir-faire à acquérir (formation complémentaire), pour se représenter à un second jury de validation.

3- La validation est refusée.

## - Composition du jury de validation

En accord avec les dispositions régissant le diplôme de l'école, le jury est composé :

- du directeur de l'ENSCI ou du responsable du département Design Textile,
- d'un membre permanent du jury des diplômes de Designer Textile,
- d'un membre de l'équipe pédagogique,
- de deux professionnels du secteur textile (directeur d'entreprise, designers...).

Ces cinq membres constituent le jury permanent d'une session, à la fin de laquelle ils décernent d'éventuelles mentions ou félicitations.

Conformément au décret du 26 avril 2002, la composition du jury comportera au moins un quart de représentants qualifiés des professions pour moitié employeurs, pour moitié salariés (cette répartition se fera à partir du choix des personnalités extérieures à l'école présentes

dans le jury).

**- Sources documentaires mises à la disposition du candidat :**

- Livret des élèves
- Le référentiel des activités et des métiers auxquels prépare la formation et prépare le diplôme. (extrait du dossier de certification)

**- Critères d'analyses du dossier des candidats**

**Préambule**

La **commission de recevabilité** des dossiers de VAE a pour mission :

- d'analyser le niveau des emplois et des activités professionnelles du candidat à travers sa position hiérarchique et ses conditions d'exercice dans l'entreprise (cadre, poste, responsabilité, taille de l'entreprise).
- d'analyser l'adéquation entre l'expérience du candidat et le diplôme postulé de l'ENSCI.
- d'analyser les compétences professionnelles du candidat, à travers les emplois et activités exercées. Cette analyse se fait en comparaison avec les profils de compétences requises pour être diplômé par l'ENSCI.
- d'analyser l'étendue du champ de compétences du candidat. Cette analyse nécessite d'apprécier la diversité des expériences, leurs conditions d'exercice et les capacités du candidat à les faire évoluer, les pérenniser et les développer.

**Critères d'analyse de la créativité du candidat** postulant au diplôme de Créateur industriel de l'ENSCI.

Une fois le dossier considéré comme recevable par la commission de recevabilité, **un jury de validation** est constitué, à l'image du jury de diplôme de l'ENSCI, pour apprécier à travers une soutenance par le candidat, non seulement les qualités, les compétences, les niveaux de responsabilité professionnelles de son expérience mais aussi, à travers la communication orale et visuelle d'un ou plusieurs projets, la valeur de sa créativité, de son positionnement, du recul critique qu'il peut avoir sur son travail et sa propre expérience.

A travers cette soutenance et l'entretien qui suivra avec le candidat, le jury aura pour mission :

- de mesurer les aptitudes et les compétences du candidat en termes de maîtrise des concepts, de positionnement en regard des problématiques et des enjeux abordés, cela depuis la question posée jusqu'à sa réponse et sa réalisation.
- de mesurer les compétences du candidat en terme de créativité et de savoir faire et technicité textile à travers la communication d'un ou des projets dont il aura assuré la maîtrise complète, en tant que chef de projet, responsable de collection, ou conseiller en design textile.
- de mesurer le regard et le recul critique du candidat par rapport à son expérience professionnelle, ses emplois, ses activités, ses projets.



Validation des acquis de l'expérience

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Première partie

**Nom – Prénom :**

**Diplôme :**

**Dates de dépôt du dossier :**

**Première partie :**  
**Dossier complet :**

**Nom, prénom :**

**Né(e) le :**

**Adresse :**

**Diplôme sollicité :**

**Inscription à d'autres diplômes par la VAE : OUI - NON**  
**Si oui, lesquels ?**

**Dépôt simultané d'une demande de validation des études supérieures (décret du 24 avril 2002) :**  
**OUI - NON**

## PARCOURS DE FORMATION

NB : Les périodes de formation ne sont pas prises en compte dans la **durée de l'expérience requise**.

**Formation initiale** : diplômes obtenus, non obtenus, durée de l'enseignement, période, contenus détaillés et volumes horaires de la formation pour les diplômes étrangers et ceux ayant un caractère professionnel.

### Formation continue :

**. de longue durée** : pour chaque formation indiquer les connaissances, compétences, aptitudes acquises ; diplôme ou autre certification ; durée et dates.

**. de courte durée** : idem, préciser si les acquis de ces formations ont fait l'objet d'une évaluation.

**Stages en entreprise ou organisation professionnelle** : pour chaque stage indiquer l'entreprise, le lieu, la durée et la période, ainsi que les connaissances, aptitudes, compétences que vous estimez avoir acquises.

. pendant un cursus de formation initiale :

. en situation professionnelle, en recherche d'emploi ou en reconversion : (préciser)



**TRAVAUX ET PUBLICATIONS,  
TITRES, BREVETS ; INTERVENTIONS  
DANS DES COLLOQUES, SÉMINAIRES,  
ACTIONS DE FORMATION (EN TANT  
QU'INTERVENANT)...**

Parcours professionnel en rapport avec le diplôme postulé :  
(par ordre chronologique)

EMPLOYEUR : Entreprise, Administration Activité individuelle...	Secteur d'activité	Emplois occupés	Statut ( ex. cadre ou non cadre ; catégorie A, B ou C fonction publique, exercice libéral, artisan... )	Périodes	Durée <sup>(1)</sup>
1)		a) b) etc.			
2)					
3)					

Mentionner «temps plein» ou nombre d'heures par semaine, par mois ou par année lorsque l'activité n'est pas à temps plein

Activités bénévoles dont pratiques artistiques et culturelles non rémunérées en rapport avec le diplôme postulé :  
(par ordre chronologique)

Association, service	Secteur d'activité	Activités et/ou responsabilités exercées	Périodes	Durée <sup>(1)</sup>
1)		a) b) etc.		
2)				

Mentionner «temps plein» ou nombre d'heures par semaine, par mois ou par année lorsque l'activité n'est pas à temps plein

**Pour présenter ses travaux personnels (projets)**, le candidat devra choisir 3 à 5 projets révélateurs de l'expérience acquise, sous forme d'un portfolio constitué de 3 planches A3 par projet. Planches mises en couleur, reliées entre elles, comprenant :

- des maquettes, prototypes textiles, des éléments graphiques et photographiques de représentation et communication du projet,
- une note des intentions conceptuelles (maximum 2500 signes) précisant le sujet traité, les problématiques, les enjeux, la démarche créative, le développement et la réalisation.

Diverses formes d'expression, de représentation et communication visuelles peuvent être utilisées (clef USB, Google drive, Wetransfer).

En cas de travail en équipe, le candidat devra préciser, dans la note d'intention, la part personnelle de son intervention dans le projet.



## LETTRE DE MOTIVATION

Indiquer notamment la nature de votre projet personnel et/ou professionnel et la place de la VAE au sein de ce projet ; donner des éléments sur le parcours professionnel, les raisons et les apports liés aux changements d'emploi...

(2 feuillets maximum)

## DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e),.....  
né(e) le ..... à .....

déclare sur l'honneur :

- que les informations transmises dans le présent dossier sont sincères et véritables,
- ne pas déposer cette année civile une autre candidature pour le même diplôme,
- (le cas échéant, lorsque la réglementation du diplôme limite le nombre de candidatures à ce diplôme) ne pas déposer une autre candidature pour le même diplôme si le nombre de candidatures déposées antérieurement pour ce diplôme a atteint le maximum fixé par la réglementation de ce diplôme,
- ne pas déposer plus de trois demandes pour des diplômes différents au cours de cette année civile.

Fait à : .....

le : .....

Signature

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou fausses déclarations (article L.441-7 du code pénal). Toute fausse déclaration entraînera par ailleurs l'annulation de la procédure de demande de diplôme par la VAE ou l'annulation de la décision d'attribuer le diplôme.



## DEMANDE D'INSCRIPTION À LA PROCÉDURE DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Je, soussigné(e) : .....

né(e) le : ..... à : .....

demeurant : .....  
.....  
.....

Sollicite l'inscription à la procédure de validation des acquis de l'expérience dans le cadre du diplôme de Designer Textile délivré par l'École nationale supérieure de création industrielle - Ministère de la culture et ministère de l'industrie.

Fait à ..... le : .....

Signature



## PIÈCES À JOINDRE

- attestations d'emplois,
- attestations d'activités bénévoles, y compris pratiques artistiques et culturelles non rémunérées,
- attestations d'affiliation à un organisme de protection sociale pour les activités non salariées,
- photocopies des diplômes ainsi que contenus détaillés des enseignements et volumes horaires notamment pour les diplômes étrangers,
- attestations de formation continue avec si possible les contenus ainsi que les modalités des éventuelles vérifications d'acquisition des connaissances,
- attestations de stages,
- photocopie de la carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.
- Dossier de travaux personnels



Validation des acquis de l'expérience

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Deuxième partie



## DESCRIPTION DES DIFFÉRENTS EMPLOIS

Vous pouvez soit décrire successivement l'ensemble des emplois salariés ou non salariés exercés au cours de votre parcours professionnel, soit choisir parmi ces emplois ceux qui vous paraissent les plus porteurs des connaissances, compétences et aptitudes correspondant au diplôme visé.

Vous reproduirez pour chaque emploi les pages 21 à 27 de cette seconde partie du dossier. L'espace prévu pour chaque réponse n'a pas un caractère limitatif ; des éléments complémentaires peuvent en outre être joints en annexes (descriptifs de postes ou d'emplois, critères de recrutement...).

## Emploi ( )

en rapport avec le tableau de la page 4 du dossier 1, exemple 1a, 2b...

**Description de l'organisme employeur (entreprise, administration, association, etc.), de l'activité individuelle...** : secteur et domaine d'activité, effectif, organisation hiérarchique et fonctionnelle, localisation.

**Description de l'unité de travail, la direction, le service... auquel appartient l'emploi :**

Missions de l'unité / contribution aux missions globales de l'organisme employeur / importance stratégique.

Résultats attendus / organigramme / effectifs / qualification des personnels / organisation du travail.

## Description de l'emploi

### Salarié :

- période :
- travail à temps plein ou temps partiel du candidat : 100%, 80%,...
- classification dans la branche professionnelle :
- salaires (primes et avantages compris), revenus, honoraires : <1500€ ; 1500 à 2500€ ; 2500 à 3500€ ; >3500€, intéressement au résultat
- définition des activités exercées :
  - nature de ces activités (conception, exécution, programmation, activité commerciale en rapport avec une clientèle...)
  - le cas échéant, nombre et qualification des personnes placées sous votre responsabilité :
  - le cas échéant, budget géré :
- missions liées à l'emploi : résultats attendus ; contraintes ; contexte social, financier, organisationnel.

### Non salarié :

- période :
- pluri activité oui/non :
- description des autres activités :
- domaine d'expression :
  - bénéfices non commerciaux déclarés :
- - nombre et qualification des collaborateurs éventuels :

## Description détaillée des activités et tâches liées à l'emploi

Décrire les activités professionnelles en les contextualisant, en spécifiant les résultats attendus ou produits et en explicitant les ressources mobilisées. Cette description s'effectuera de la phase amont (conception, préparation) à la phase aval (résultats, bilans, valorisation) en passant par la mise en œuvre. Indiquer la place précise occupée au sein des activités (utiliser le « je » : je réalise, j'anime...)

Veiller à :

- expliciter le choix de la méthode de travail, de la technique, de la matière première utilisée, en précisant les contraintes (techniques, économiques...) ayant entraîné ces choix ;
- indiquer les autres choix possibles ; les conséquences d'un mauvais choix...
- parler des difficultés rencontrées le plus fréquemment, occasionnellement ; les solutions apportées par vous-même, par d'autres...
- décrire les améliorations que vous avez pu proposer concernant les activités décrites ; ont-elles été retenues ? quels résultats apportés ? quels réinvestissements des résultats obtenus ? quelle valorisation pour l'entreprise, la structure, l'établissement ?
- s'il s'agit d'une activité de création, préciser l'évolution de votre travail depuis le début de votre activité,
- indiquer votre éventuelle activité de conception de programmes ou de définition de cahiers des charges,

Vous pouvez utiliser le nombre de pages que vous souhaitez en prenant soin de les numéroter.

**Quelles sont les connaissances, compétences, aptitudes mobilisées dans les activités décrites ?**

**Comment avez-vous acquis ces connaissances, compétences, aptitudes ?**

**Utilisez-vous une ou plusieurs langues étrangères au sein de vos activités professionnelles ?**

Dans quelles situations ? écrit, oral ? (détailler ces situations)

Etes-vous totalement ou partiellement autonome à l'oral, dans la rédaction d'un courrier... ?

Comment avez-vous acquis ces connaissances ?

**Qu'avez-vous à utiliser et à gérer dans l'emploi en termes d'informations, d'équipement, de matériel ?**

Avez-vous participé au choix des moyens ? quels sont les avantages et inconvénients liés à ces moyens ? nécessitent-ils une adaptation importante pour leur utilisation ?

**Autres missions ou activités exercées parallèlement à cet emploi**

Participation à des jurys de concours, formation, représentant dans des instances paritaires, des associations professionnelles, etc.

**Éléments complémentaires que vous souhaitez communiquer au jury**

## Les relations liées à l'emploi décrit :

### Relations hiérarchiques

- de qui recevez-vous vos objectifs, vos instructions ?
- sous quelle(s) formes(s) ?
- qui évalue votre travail ?
- à qui donnez-vous des objectifs, des instructions, des consignes ? sous quelle(s) forme(s) ?
- comment évaluez-vous l'activité de vos collaborateurs ?

### Relations transversales

- avec quelle(s) composante(s) interne(s) à l'entreprise, l'établissement, êtes-vous en relation dans le cadre de votre emploi ?

- sous quelle(s) forme(s) ? Décrivez le contenu des actions de coopération engagées dans ce cadre ?





## DESCRIPTION D'ACTIVITÉS EXERCÉES À TITRE BÉNÉVOLE

(joindre les justificatifs établis par une autorité reconnue de l'association ou de la structure, précisant la nature et la durée des activités bénévoles effectuées)

**Organisme :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Période :** \_\_\_\_\_

**Durée :** \_\_\_\_\_

**Description :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Connaissances, aptitudes, compétences mises en œuvre :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Relations internes et externes :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



## DEMANDE D'INSCRIPTION À UN DIPLÔME DANS LE CADRE DE LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Je, soussigné(e) : \_\_\_\_\_

né(e) le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

demeurant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Sollicite l'inscription au diplôme de Designer Textile délivré par l'École Nationale Supérieure de Création Industrielle – ministère de la Culture et ministère de l'Industrie.

Fait à \_\_\_\_\_

le : \_\_\_\_\_

signature